



Chères Allonsaises, Chers Allonsais,

En ce début d'été 2021, j'espère que nous pourrions dire :

« Basta, » la COVID -19.

Le temps des retrouvailles a sonné ! »

✚ Vous avez pu le constater dès l'entrée du village, notre commune s'est dotée d'un café /bibliothèque.

Je souhaite que cet espace devienne « le lieu » de convivialité qui nous a, à TOUS, bien manqué.

Je remercie les partenaires que sont l'Etat, la Région Sud PACA et la Communauté de Communes pour leur implication et leur aide financière.

✚ Après de longs mois de procédure pour la défaillance du réseau d'eau des hameaux, la commune a obtenu gain de cause et nous allons pouvoir rapidement le réparer.

✚ Mes nouvelles fonctions à l'IRCANTEC et au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale ne me détourneront pas de mon objectif qui est et restera le « Bien-être des Allonsaises et des Allonsais ».

✚ Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau numéro de « L'ESTUBES » concocté par la commission « communication ».

✚ Soyez assurés de ma parfaite considération et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Bon été à toutes et à tous !

Le Maire, Christophe IACOBBI

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Sommaire

Zoom sur Allons

Informations communales

Finances- Budget

Environnement

Culture

Intercommunalité - CCAPV

Info pratiques – Agenda

Page 1

Page 1

Page 1

Page 2

Page 3

Pages 4 - 5

Page 6

Page 7

Page 8

► ZOOM ► ► ZOOM ► ► ZOOM ►

• ALLONS SOUS LE FEU DE L'ACTUALITÉ

Une interview de Monsieur le Maire, est parue dans : le journal « des Maires de France » (36 000 communes concernées), le journal « La Provence » et « Verdon Info ».



Le sujet concernait l'obtention de fonds européens pour le chantier de la tour et de la chapelle Saint Martin.

[...] "La commune d'ALLONS est en recherche permanente d'améliorations du village et de la vie de ses habitants.

Pour se faire il est indispensable d'obtenir des subventions qui permettent à notre petite commune de financer des travaux importants sans grever ses finances.

C'est un des rôles essentiels du Maire mais qui se révèlent très complexes pour ne pas dire plus:

...S'armer de patience, ne rien lâcher, former une équipe de choc et prendre de l'aspirine [...].

• ALLONS "LA TÊTE DANS LES ETOILES"

Après avoir obtenu le prix « Ruban du Patrimoine 2020 », pour l'aménagement en théâtre de verdure de la tour et la chapelle Saint Martin, notre commune vient d'obtenir 2 étoiles dans le cadre de la labellisation « Villes et Villages étoilés.



Cette distinction est délivrée par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN).

« C'est une nouvelle récompense pour la commune qui nous encourage à continuer notre opération de modernisation du réseau d'éclairage public » souligne Monsieur le Maire qui remercie en outre, Monsieur Dominique IMBURGIA, chargé de projet énergie et transition au Parc Naturel Régional du Verdon ainsi que le rédacteur du dossier pour notre Mairie.

Globalement la commune par cette action a voulu s'inscrire pleinement dans une démarche citoyenne et susciter la prise de conscience sur les enjeux actuels liés à la biodiversité et à la transition énergétique.

ALLONS fait partie des 722 communes en France qui disposent du label valide pour l'éclairage public.

Un panneau sera apposé à l'entrée du village et une cérémonie officielle aura lieu pour la remise du label.

Voici quelques informations extraites de l'ensemble des articles que vous pouvez consulter sur le Site internet de la commune : <http://allons-alpes-haute-provence.fr>

● **CHANTIER DE LA TOUR ET DE LA CHAPELLE ST MARTIN : UN FINANCEMENT EXEMPLAIRE**

Concernant la dernière tranche de versement des subventions européennes pour les travaux de «La sauvegarde et la mise en valeur de la tour et la chapelle Saint Martin », la commune d'Allons a été auditée par une équipe de la « Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur ». Lors de cet audit, 3 points ont été étudiés :



1. Le contrôle de l'ensemble des factures du chantier;
2. La mise en œuvre de la publicité faite par la commune et des institutions qui ont financé le projet (site de la commune, brochures, panneau signalétique).
3. La visite sur le terrain du site concerné.

L'ensemble des pièces présentées a permis de clôturer l'instruction de ce dossier.

Pour rappel, la commune a été financée à 75 % par l'Europe (Fonds FEDER) et par la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur et, à 15 % par la souscription de la Fondation du Patrimoine, soit 12 000 € des 92 souscripteurs et 4000 € de la Fondation du Patrimoine. La commune a complété par auto financement. A ce jour, l'ensemble des subventions a été versé à « l'Euro près » !

● **LA FIBRE À ALLONS**

La réalisation des travaux de raccordement pour la fibre a connu au départ quelques inquiétudes pour ne pas dire plus. Mais, suite à la réunion à l'initiative de M. Le Maire avec l'entreprise Azur Connect Technologie (ACT) et la société SFR, des garanties et des précisions sur la mise en œuvre ont été données.

Ainsi, le réseau «Fibre» partira bien de la gare d'Allons – Argens jusqu'au village, totalement en souterrain via l'ex-réseau SMO, soit 5 km. La partie aérienne reliera les 3 hameaux (« La Moutière », « La Bâtie neuve » et « La Forêt »).



Le réseau du village sera donc sécurisé en période hivernale.

La Mairie restera vigilante tout au long du chantier pour que les travaux soient réalisés en conformité des intérêts de la commune et de ses habitants.

L'entreprise nous a fait espérer une mise en service pour le 3^{ème} trimestre 2021.

● **L'ÉLECTRICITÉ SUR LE SITE DE SAINT MARTIN**

La Mairie avait projeté d'amener l'électricité jusqu'au jardin conservatoire, « espace BARELIER », ainsi qu'au théâtre de verdure (Tour et Chapelle St Martin) afin d'en optimiser les activités.

En effet, ce vaste espace aménagé pour accueillir des événements culturels variés (musique, théâtre, conférences, cinéma de plein air..) et aussi lieu de balades, de rencontres et de pique-nique dans un cadre réservé à la biodiversité ne pouvait se passer des services de l'électricité.

C'est chose faite.

Le Syndicat des Énergies des Alpes de Haute Provence (SDE04) a permis la concrétisation de ce projet tant par son étude technique que par son financement. La communauté allonnaise les remercie très vivement. En effet, la première tranche des travaux se termine avant la pause définitive du tableau électrique.



● **ACTION EN JUSTICE SUR LE RACCORDEMENT DU RÉSEAU D'EAU : UNE VICTOIRE POUR LA COMMUNE !**

Suite à des travaux de raccordement au réseau d'eau potable des hameaux, la commune d'Allons en 2009 avait confié la maîtrise d'œuvre à la société Hydretudes et les travaux à la société Sonza Travaux Publics. Les travaux ont été réceptionnés le 13 novembre 2009.



Constatant d'importantes fuites d'eau, le Conseil Municipal par la délibération "N° 2017-39 du 18 août 2017" avait autorisé M. Le Maire à intenter une action en justice à l'encontre de l'ensemble des participants et de leurs assureurs afin que la commune soit indemnisée des préjudices.

Après décision du tribunal administratif de Marseille, le 19 janvier 2021, les sociétés Sonza et Hydretudes ont été condamnées solidairement à verser à la commune la somme de 182 034 € au titre des travaux de reprise des désordres affectant le réseau communal d'eau potable et une somme de 14 847 € au titre des autres préjudices.

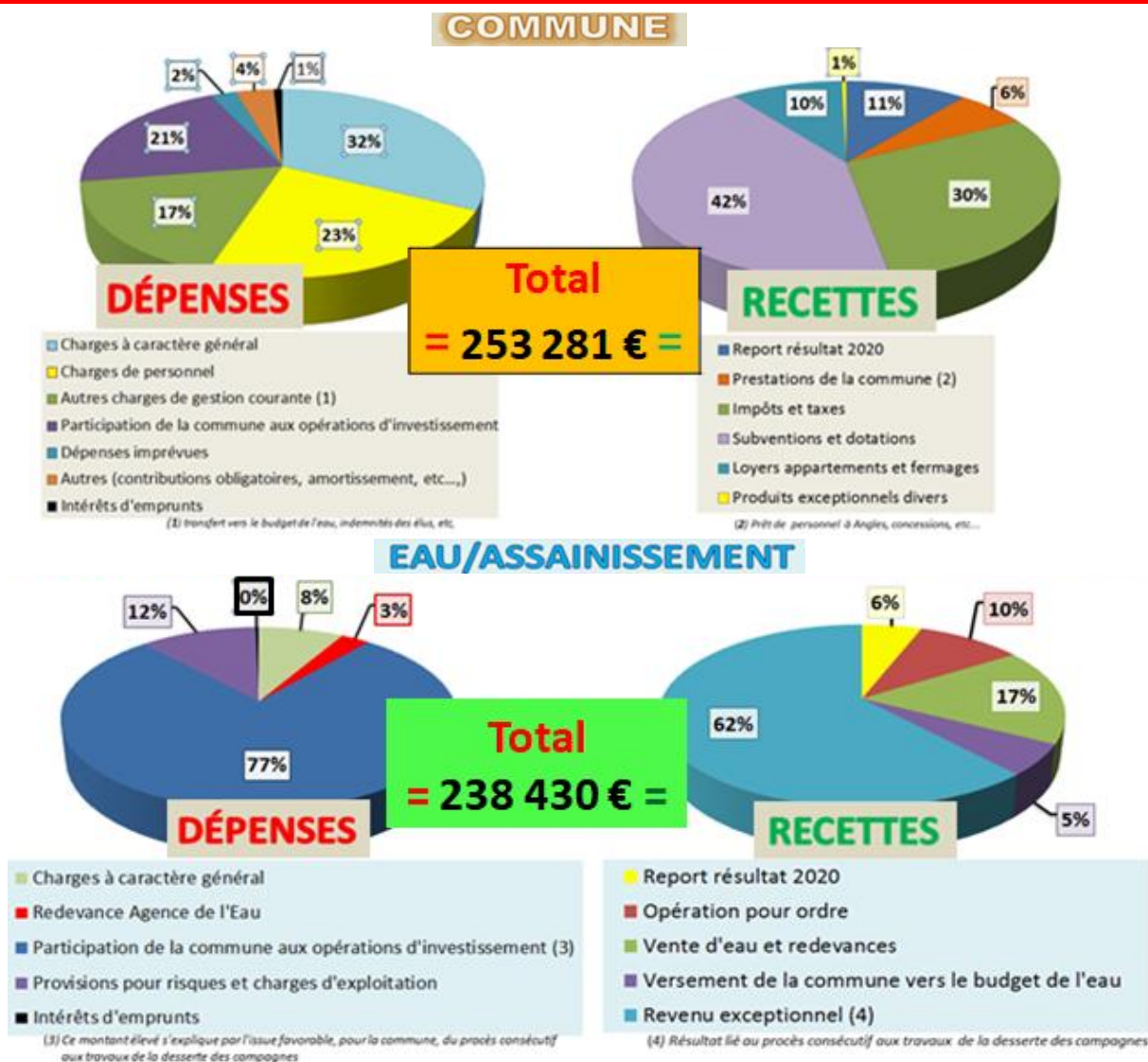
Pour faire suite au jugement, la commune a décidé d'engager rapidement les études de remplacement de la conduite d'eau potable alimentant les hameaux. M. Vial du bureau d'études est chargé de cette étude. La Mairie souhaiterait pouvoir commencer le chantier dès que possible.



Le budget 2021, validé par le Conseil Municipal en mars 2021, s'inscrit dans la continuité des valeurs de la Commune :

"Préserver la santé financière du village sans augmenter la pression fiscale sur les Allonsais".

● **BUDGETS FONCTIONNEMENT 2021**



● **BUDGETS INVESTISSEMENTS 2021**

COMMUNE

- **Montant des travaux prévus en 2021 :** **118 727 €**
 - Aménagement du café / Bibliothèque 63 835 €
 - Fin des travaux engagés en 2020 47 892 €
 - Création de l'ossuaire 7 000 €
- **Taux moyen des subventions pour ces opérations :** **37%**

EAU/ASSAINISSEMENT

- **Montant des travaux prévus en 2021 :** **229 420 €**
 - Études assainissement, pluvial et facturation au réel 25 721 €
 - Travaux rue de la Forge 56 699 €
- **Taux moyen des subventions pour ces opérations:** **67%**
 - Provisions « Remplacement de la desserte en eau des campagnes » 147 000 €

(Financé principalement par les indemnités liées au procès)

En conclusion, notons que le budget 2021 est dans la continuité des années précédentes avec :

- Une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et,
- Un taux moyen de subventions très favorable sur les opérations d'investissements.

● **APPEL À VOLONTAIRES « APICULTRICES ET APICULTEURS »**

Fin mai la commune d'ALLONS recevait de nombreux messages suite à la parution dans le journal "La Provence" d'un article sur notre hôtel à insectes pollinisateurs. Les divers échanges et propositions ont poussé la commune à enrichir son projet initial.

Dans la démarche de sa politique de défense de la biodiversité, qui fait notre richesse et notre patrimoine, la commune d'ALLONS souhaite ainsi étendre son chantier sur les pollinisateurs en installant une ruche (ou plusieurs) d'abeilles « domestiques ».



La mairie dans un premier temps organisera une première réunion avec tous les volontaires pour ce nouveau projet s'inscrivant pleinement dans son engagement environnemental.

● **LA COMMUNE A PARTICIPÉ À UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROJET " BEEAWARE" :**



Le projet "BeeAware"(protection des abeilles et des pollinisateurs) est mis en œuvre dans 25 communes pilotes des Alpes. Celles-ci reçoivent un « kit de protection des abeilles » proposant des idées, des outils et du matériel pour lancer des mesures et sensibiliser le public. Les communes sont accompagnées par des animateur·rices et des expert·es apicoles.

Notre commune côtoyait ainsi du « beau monde » :

Chambéry pour la France avec Allons/La Mure-Argens, Binntal pour la Suisse, Bregenzerwald pour l'Autriche, Grasseau pour l'Allemagne, Mauren pour le Liechtenstein, Belluno et Capizzone pour l'Italie, Kranjska Gora pour la Slovénie, ainsi que le Ministère Fédéral Allemand de l'environnement et CIPRA « vivre dans les Alpes ».

Un beau moment de reconnaissance pour le travail accompli sur la commune.

● **LE JARDIN CONSERVATOIRE D'ALLONS (JARDIN BARELIER) S'ENRICHIT DE NOUVEAU**

Afin de poursuivre l'engagement actif dans la préservation du patrimoine fruitier de notre territoire, depuis maintenant 4 ans, 20 nouvelles plantations d'arbres fruitiers anciens offerts par le Parc Naturel Régional du Verdon, sont venues enrichir le verger du jardin communal au printemps.



Ainsi, ce sont maintenant 70 arbres fruitiers (pommiers, cerisiers, pruniers, et poiriers) qui colonisent et enrichissent notre jardin communal afin de restaurer le patrimoine naturel et préserver la biodiversité.

Dernièrement, le jardin communal a reçu la visite d'une classe de St André des Alpes (CM1/CM2 de M. Cavallo Lionel) pour observer la biodiversité en pleine nature !

● **LE PLAN DE GESTION DE LA FORÊT COMMUNALE 2021 – 2040**

Les services de l'ONF (Office National des Forêts) ont participé en télé conférence, à la séance du Conseil Municipal d'ALLONS de janvier où ont été exposés:

- un ensemble d'analyses sur la forêt communale et son environnement,
- la définition des objectifs assignés à cette forêt,
- un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

« ...Pour atteindre ces objectifs, le programme d'actions prévoit:


- des coupes d'amélioration dans la futaie pure ou mélangée de pins sylvestres,
- une coupe dans la futaie de hêtres,
- une coupe de taillis pourra être combinée avec une coupe d'amélioration de la futaie de pins sylvestres.

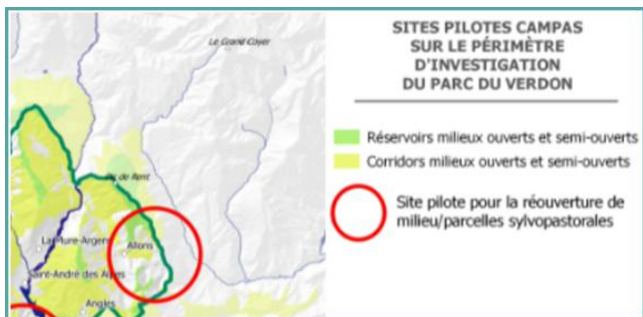
Le rapport précise que la forêt communale est assez pauvre économiquement mais qu'elle a une réelle valeur écologique et de biodiversité.

L'ONF a aussi souligné que le Hêtre colonisait doucement nos espaces en remplacement des Pins sylvestres, mais cette évolution pourrait être remise en cause par le changement climatique.



● **PROJET « CAMPAS » SUR ALLONS**

 Il s'agit d'un projet de reConquête et d'AMélioration des milieux PASToraux issu de l'élaboration de la trame verte et bleue sur le territoire du Parc Naturel Régional du Verdon.



La commune d'ALLONS, à cette étape, n'est concernée que par une étude / diagnostic de 2 espaces naturels et pastoraux sur lesquels il y a intérêt à agir pour le maintien de la biodiversité et la reconquête d'espaces pastoraux : espace dit "Les Champons" et un espace entre la "Basse d'Annot" et le "Pic du Rent".

Concrètement ce qui se fait : une animation foncière, des études d'évaluation de la ressource forestière (coupes) : Tout cela confirme l'intérêt de la biodiversité (inventaire) et pastoral.

● **VALORISER, TRIER PLUS ET SURTOUT JETER MOINS!**


La commune d'ALLONS a été retenue sur un appel à projets de la Communauté de Communes « Gestion des bio déchets » (Voir plus loin dans la rubrique CCAPV).

En résumé, la CCAPV a retenu les propositions du Conseil Municipal : Augmenter les points de collectage pour permettre aux usagers de limiter les déplacements.

Les collecteurs devront essayer au maximum de garantir un aspect esthétique et à chaque point de collectage, sera installé un panneau pédagogique.



● **LA NOUVELLE CHARTE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON : REPARTIR POUR 15 ANS**

 **La charte** est le document de référence du Parc qui formalise le projet de territoire élaboré suite à la réalisation d'un diagnostic territorial. Elle est valable pour 15 ans. Elle fixe les objectifs de gestion, de valorisation des patrimoines, les choix d'évolution économique et d'aménagement du territoire dans le respect de l'identité rurale entre développement et préservation des biens communs. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités.

La première charte du Parc a été approuvée en 1997 puis renouvelée pour la période 2008-2020.

La prochaine qui sera validée en 2023, est actuellement en préparation :

Sur la base des études préalables (définition du nouveau périmètre d'étude, diagnostic de l'évolution du territoire, évaluation de la mise en œuvre de la charte en cours), de nombreux ateliers de la Charte ont été organisés en début d'année 2021. Réunissant à chaque séance des élus, associations et acteurs économiques, scientifiques, etc. ces ateliers ont formulé des propositions d'objectifs pour la nouvelle Charte.

Après validation dans un premier temps par le Comité Syndical du Parc, l'avant-projet a été soumis aux Conseils Municipaux, Communautaires, Départementaux et au Conseil Régional, concernés par le périmètre d'étude.

Le Conseil Municipal d'ALLONS a adopté globalement, le 7 mai 2021, ces propositions tout en émettant quelques observations et propositions.



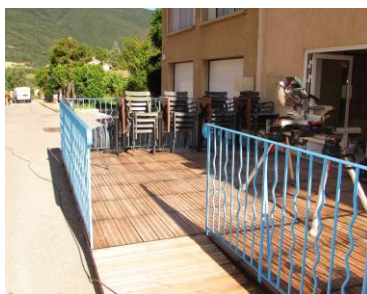
Les ambitions du Parc sont d'agir collectivement face aux bouleversements climatiques et sociétaux, de gérer de manière concertée les biens communs et de viser un développement équilibré du territoire.

De nouvelles réunions, avis, enquêtes publiques auront lieu avant le vote définitif de la nouvelle charte et de la validation de l'état.

● **AU CŒUR DU VILLAGE, LE NOUVEAU POLE DE VIE ET DE LIEN SOCIAL EST OPERATIONNEL**



L'aménagement du



" BIBLIO-CAFÉ "



d'ALLONS est terminé.

● **LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE**

L'objectif est de faire de ce nouvel espace, un lieu où se partagent autant les livres que le lien social et où, une offre culturelle élargie sera disponible.

L'ensemble des travaux réalisés en régie par la Commune et la CCAPV et financés par **L'ÉTAT** dans le cadre du Plan de Relance et par **La Région SUD - PACA et la CCAPV** touchent à leur fin. Il ne reste plus qu'à effectuer le déménagement, prévu début Juillet, et la bibliothèque flambant neuve pourra ouvrir ses portes aux lecteurs.

Coté fonctionnement rien ne changera :

- L'accueil sera toujours assuré par M. Jean-Christophe POTTIN, notre indispensable bénévole, toujours fidèle au poste et M. Romain SANCHEZ qui l'assistera ou le remplacera (suivant sa disponibilité).
- Les horaires demeureront inchangés (horaires été/horaires hiver).

Et, grâce à l'augmentation du nombre d'étagères (et l'aimable bonne volonté des responsables des approvisionnements), le nombre de livres disponibles pour les lecteurs sera notablement enrichi.

La bibliothèque sera toujours alimentée en livres par la MD04, les médiathèques de la CCAPV, et les dons de particuliers (à ce sujet, une demande détaillée sera prochainement mise sur le site en vue d'acquérir les ouvrages nécessaires à la création d'un rayon « Les grands classiques »).

Les interactions, informatiques et logistiques entre l'ensemble des médiathèques et bibliothèques de la CCAPV, ne seront pas mises en place avant 2022 ; donc, pour l'instant, il reste toujours impossible à un lecteur de prendre un livre dans une bibliothèque puis de le rendre à une autre.

INFOS:

1. Malgré la Covid-19, la bibliothèque d'Allons a reçu plus de 324 visiteurs en 2020 qui ont empruntés 658 ouvrages.
2. Cette année 2021, lors de la fête de la Bibliothèque d'Allons, du 7 août 2021, seront proposés:
 - ◆ L'exposition « Le roman de l'écriture », prêtée par la Bibliothèque Départementale dans la salle des fêtes d'Allons,
 - ◆ Un atelier de « gravure sur bois » pour tout connaître des origines de l'imprimerie.



● **LE CAFE ASSOCIATIF**

Le « Café associatif » sera tenu et géré par l'Association « Les Estubés - Allons ».

La commune a obtenu une licence « IV ».

Celle-ci, après la formation de M. Joël Galfard lui permettant de **servir** des boissons alcoolisées en rapport à la catégorie de licence IV, sera mise à disposition de l'Association, sachant que la licence appartient à la Commune et que l'exploitant est l'Association « Les Estubés - Allons ».

Plus d'informations seront données ultérieurement, une fois la mise en place définitive de cet espace convivial.

● **BIENTOT LES PLANS DU PLUi !**



Pour rappel, (voir bulletin n°6 de déc. 2016), les 19 communes issues de la Communauté de Communes du Moyen Verdon se sont engagées, en 2016, dans une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).



Depuis le diagnostic territorial de 2016 et le projet qui s'en est suivi, le PLUi est maintenant dans sa phase finale. Suite à la demande des 19 maires concernés, des plans au format [A0]* seront donnés aux communes.

La commune d'Allons affichera les cartes qui concernent son territoire.

Des consultations publiques seront organisées sur les sites de Castellane, de St André les Alpes et de Barrême. Des affiches en mairies, sur les sites internet des collectivités et dans la presse locale vous informeront des dates de celles-ci.

Il appartiendra à chacun d'en prendre connaissance car le PLUi régira durant de nombreuses années le droit à construire.

(*) Dimensions papier A0=118,9 cm x 84,1 cm.

● **ALLONS, RETENUE SUR SON PROJET « GESTION DES BIO DECHETS »**



● **LES BIO-DECHETS** représentent près de 30 % de la production d'ordures ménagères. Dans un contexte d'augmentation annoncée - et déjà bien réelle - du coût de gestion des ordures ménagères, leur gestion séparée est un enjeu environnemental et économique majeur.

A ce titre, la CCAPV a lancé auprès des communes membres un appel à projets pour faire émerger des solutions expérimentales et innovantes de gestion séparée et de proximité des bio-déchets.

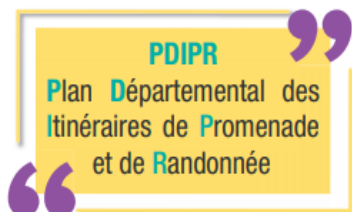
La commune d'Allons a candidaté à cet appel à projets avec un programme de compostage collectif ambitieux et bénéficiant d'un retour d'expérience de plusieurs années.

En effet, depuis 2019, la commune a installé un composteur collectif au centre du village. Grâce à l'effort et l'adhésion de nombreux habitants, celui-ci a rapidement été exploité au maximum de sa capacité. Aussi, la commune d'Allons a donc saisi l'appel à projets lancé par la CCAPV pour étendre le dispositif de compostage collectif à tout le village et plus précisément sur les secteurs suivants : - à la "Bâtie Neuve" ; - au hameau de " La Moutière" ; - sur la place de la « Marsalaou » ; - sur le parking du cimetière ; - et au centre de la commune.

Avec ce projet, la commune d'Allons a été retenue par la CCAPV, au même titre que 6 autres communes. C'est donc la CCAPV qui va prendre en charge les coûts d'équipement et d'installation des nouveaux composteurs et qui va accompagner techniquement la commune, via le recrutement d'un animateur « bio-déchets ».

La CCAPV bénéficie elle-même de financements de l'ADEME et de la Région pour cette opération. La mise en place de ces plateformes de compostage devrait avoir lieu à l'automne prochain.

● **DES SENTIERS DU PDIPR SUR LA COMMUNE**



Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR), la CCAPV entretient différents **sentiers sur la commune d'ALLONS.**

En 2019, en partenariat avec le département, une passerelle de 11 m a été installée. Celle-ci permet un accès facilité et surtout une mise en valeur indéniable du « Théâtre de Verdure » de la commune d'Allons.

Depuis, l'entretien continue pour poursuivre la mise en valeur des sentiers de la commune compris dans le PDIPR.

Pour rappel, 3 boucles de randonnées pédestres partent d'Allons, pour un total linéaire de 36 km. Une de ces boucles est classée « verte », permettant un accès à un large public ; les deux autres, classées « noires », révèlent la beauté de la commune aux plus aguerris des marcheurs.

La commune est également située sur le passage de l'itinéraire longue distance « la Grande traversée des Préalpes ». Ce parcours, sur 9 jours, relie Sisteron à Entrevaux.

La MAIRIE à votre écoute

Planning de la Mairie pour l'été 2021
 Voir sur le site/ Rubrique / « Contacts ».

FERMETURE ANNUELLE
Du 14 août au 29 août 2021

ACCUEIL DU PUBLIC

À l'intérieur, chaque usager est invité à respecter les mesures barrières et notamment les distanciations physiques avec les agents et les autres usagers. Pour la sécurité de chacun, une vitre de protection a été placée à l'accueil et

le port du masque reste obligatoire.

61 rue Amiral de Richery 04170 ALLONS

Téléphone / Télécopie:	+33 4 92 89 10 73
Courriel :	mairie.allons@orange.fr

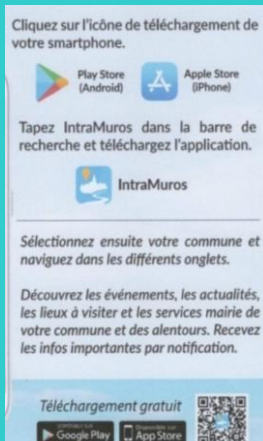
Site internet de la commune :
<http://allons-alpes-haute-provence.fr>



**Application mobile
à télécharger**

**La commune propose
à tous ses habitants et résidents du village
de télécharger cette application**

**L'application
IntraMuros**



vous permet d'être informé, de vous alerter et de vous faire participer à la vie locale directement sur votre Smartphone: (fêtes, alerte météo, informations économiques).

Pour toutes informations complémentaires ou problèmes techniques, veuillez contacter la mairie.

NOTEZ SUR VOS AGENDAS

samedi 7 août 2021

fête du Pain

**samedi 7 août 2021
(à partir de 15 h)**

***fête de la Bibliothèque
(Exposition – Animation)***

**jeudi 26 août 2021
(à 20 h 30)**

Loto

organisé par l'Association « les Estubés-Allons »

**vendredi 27 août
samedi 28 août
dimanche 29 août**

***fête Patronale du Village
organisée par le Comité des fêtes d'Allons***



LE CONSEIL MUNICIPAL

Directeur de la publication	Christophe IACOBBI
Comité de Rédaction	Danielle & Serge GUICHARD Jean Marie PAUTRAT Jean Christophe POTTIN
Photos	Myriam BOETTI Jean Marie PAUTRAT Jean Christophe POTTIN
Impression	ARC EN CIEL (Digne les Bains)